

Mars 2026

Chaque partie d'ouvrage est exposée à divers environnements traduits par des classes d'exposition définies dans l'article 4.1 (classes d'exposition en fonction des actions dues à l'environnement) de la **norme NF EN 206+A2/CN (2025)**.

Il convient donc, pour chaque partie d'ouvrage, de déterminer l'ensemble des classes d'exposition pour prendre en compte, avec précision, la globalité des risques et attaques auxquels est soumis le **béton**.

Le choix des différentes classes d'exposition de chaque partie d'ouvrage est de la responsabilité du maître d'ouvrage. Les classes d'exposition doivent être prescrites dans le cahier des clauses techniques particulières (**CCTP**).

Guides EFB

Pour le choix des classes d'exposition d'ouvrages de génie civil, il est conseillé de se référer aux guides (des ouvrages d'art en **béton**, des ouvrages maritimes et fluviaux en **béton**, des tunnels routiers creusés, d'ouvrages divers de Génie Civil) de la Fondation de **l'École Française du Béton** (EFB) :

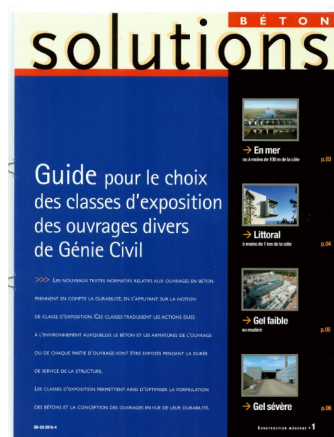
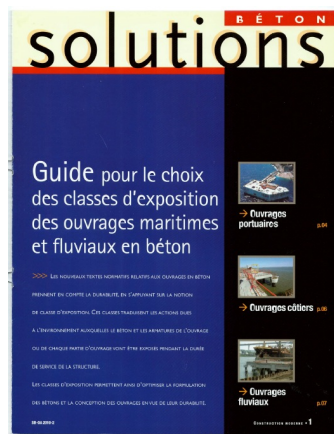


Guides Cimbéton

Des guides sont également disponibles dans la collection "Solutions Béton" de Cimbéton, pour :

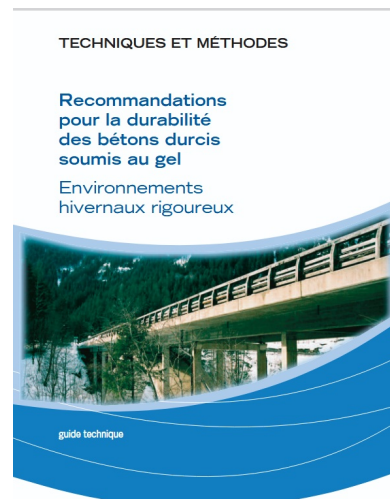
- des ouvrages d'art en béton,
- des ouvrages maritimes et fluviaux en béton,
- des tunnels routiers creusés,
- des ouvrages divers de Génie Civil





Guide de l'Université Gustave Eiffel

Le guide UGE « Recommandations pour la durabilité des bétons durcis soumis au gel » (2021), paru a posteriori de ces guides, apporte spécifiquement des précisions pour les classes d'exposition XF en ouvrage d'art :



Auteur

Benjamin DAUBILLY



**Retrouvez toutes nos publications
sur les ciments et bétons sur**
infociments.fr

Consultez les derniers projets publiés
Accédez à toutes nos archives
Abonnez-vous et gérez vos préférences
Soumettez votre projet